L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 6 DECEMBRE 1874. 43me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 6 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, une portion de terre dans le 3me District, faisant face à la rue des Champs Elysées.

Par Hoffman, Marks & Co., au Nos. de la rue de Chartres : Marchandises de fonds, marchandises sèches, étrangères et américaines, lingerie, bonnets, rubans, "notions," etc., tables avec etc.

ATTENTION!

☞ Propriété annoncée de valoir à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente qui aura lieu demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, situées dans le 7ème ou District, faisant face aux rues des Champs Elysées, des Français et St Jean Baptiste.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

Grande vente de meubles. MM. Nash & Hodgson procéderont mardi, 22 décembre, à la vente de tout le grand stock de meubles de M. Jos E. Hibbard, No 32, coin Magnant et Perdido. La vente sera faite sans réserve, M. Hibbard étant décidé à ne rester plus chez lui.

Quincaillerie. Voyez l'annonce d'encan de A. D. F. Morjon, et cet encan.

☞ Voiletez vos bonbons avec toute espèce d'épices chez A. LEMANNE, rue de Chartres, 207, entre Dumaine et Ste Anne.

SPECTACLES.

Ce soir, lundi, 6 déc. 1874.
Opéra. La Favorite et la Fille du Régiment.
Académie. Humpty Dumpty.
Variétés. Falstaff.
Varietés. Cirque Déjà. Le Nécessaire et le Superflu. La Vie d'Enfer de Bridol, le Missionnaire et l'Anarchiste.

Le Message de Mac-Mahon.

Le résumé télégraphique que nous avons publié hier et que nous reproduisons ci-dessous pour nos lecteurs du dimanche, ne donne qu'une idée imparfaite du message du maréchal Mac-Mahon, mais il suffit pour nous permettre d'en apprécier l'esprit. La haute opinion que nous avons toujours eue de la fermeté et de l'honnêteté du chef du pouvoir exécutif actuel de la France, est confirmée par les déclarations du message, et c'est une bien consolante pour les amis de ce noble et grand pays, qu'attriste le spectacle des désordres et des luttes nos jumeaux et rivales des partis, que de voir à la tête du gouvernement un homme par et loyal qui, sans se laisser emporter par les passions et les intérêts que partagent autour, aussi, avec le sentiment profond du devoir à remplir, la mission qui lui a été confiée et qu'il a acceptée comme une corvée de laquelle il ne lui est pas permis de se départir.

"Je poursuivrai, dit le maréchal Mac-Mahon, l'œuvre de la défense sociale et de la restauration matérielle." C'est bien là, en effet, le double but à atteindre par le gouvernement provisoire que l'Assemblée, impuissante à établir un gouvernement définitif, a placé à la tête de l'état de trêve entre les partis. C'est pourquoi on manque à l'un des objets de cette mission, que M. Thiers a été renversé du pouvoir. M. Thiers, en effet, tout en travaillant avec un zèle patriotique et en appliquant les plus heureux talents à la libération du territoire, ne cessait de tendre à la restauration monarchique, s'il pas à la restauration impériale, dans des vues d'ambition personnelle, à son profit, ou, tout au moins, à celui de la dynastie de sa famille. Il croyait, assurément, pouvoir, une fois qu'il aurait atteint son but, le poignarder de la république définitivement constituée, revenir à la protection des intérêts conservateurs, mais c'est là un calcul bien peu sérieux et qui a réussi rarement à ceux qui ont voulu jouer avec l'esprit révolutionnaire.

La majorité de l'Assemblée ayant perdu confiance en M. Thiers, la campagne par Mac-Mahon, et elle a disposé par la fusion à ses aspirations de la masse de la nation. Mais, malheureusement, cette majorité formée par la coalition de trois partis, n'a pu se dégager assez d'un passé plein de souvenirs pour respecter, elle-même, la trêve des partis qu'elle avait proclamée.

Le maréchal Mac-Mahon s'est donc trouvé dans cette singulière et étrange position d'un soldat qui doit faire respecter sa consigne même contre ceux qui l'ont placé en faction et qui lui ont donné cette consigne.

Déjà, plus d'une fois, dans un langage respectueux mais ferme, le président a dû rappeler à la majorité de l'Assemblée, les devoirs qui lui sont imposés.

Mac-Mahon sent désormais qu'il n'est pas seul entre l'Assemblée et lui : il sent et voit que c'est au pays tout entier, et surtout à la plupart des hommes politiques qui ont exercé ou exercent encore une influence légitime sur l'opinion publique, que le président de la République doit s'adresser. Les exhortations du message sont donc adressées à tous les partis, et c'est à tous qu'il demande de mettre de côté les passions et les intérêts de parti, pour ne plus songer qu'à la France, à son repos, à son avenir.

Le président insiste fortement sur la nécessité d'une législation bien définie sur les pouvoirs constitutionnels et constitue ainsi :

"Incessamment agité par la propagande des plus pernicieuses doctrines, le pays vous demande, par des mesures de sage prévision, l'action régulière des pouvoirs publics pendant la période de stabilité que vous avez promise à la France.

"Vous examinerez bientôt ces graves questions et vous arriverez, je l'espère, à une entente. Je ne me refuserai à aucune part de responsabilité, et l'intervention de mon gouvernement ne fera pas défaut.

"Je veux vous dire comment j'entends mes devoirs envers l'Assemblée et le pays. Jen'ai pas accepté le pouvoir pour servir les aspirations d'aucun parti. Je pourrais seulement l'œuvre de la défense sociale et de la restauration nationale.

"C'est mon ardent désir d'avoir l'appui des hommes de bonne volonté, de ceux dont les préférences personnelles s'inclinent devant les nécessités de la cause sacrée du pays. Je réclame leur appui au nom de la France dont je ne cherche que le bien-être et la grandeur.

"Rien ne me découragera dans l'accomplissement de cette tâche. C'est mon devoir de ne pas déserter le poste où vous m'avez placé, et de l'occuper jusqu'au dernier jour avec une fermeté inébranlable et un respect scrupuleux pour la loi."

Répond par acclamation à ce cri que veulent renouveler l'agitation et violer la trêve, soit en demandant une restauration de la monarchie, soit en proposant une proclamation définitive de la république, mesure qui ne changerait rien à la chose et qui semble purement dans un pays où le mot définitif appliqué à la forme du gouvernement paraît un anachronisme ou une satire.

Message de Mac-Mahon.

PARIS, 4.—Le message du président Mac-Mahon a été lu à l'Assemblée cette après-midi. Le président dit : Forcé à dit maintenu dans tout le pays. Les relations avec les gouvernements étrangers sont sur un excellent pied. La France a montré une ferme détermination de respecter les traités et a gagné la confiance croissante de ses voisins. Aucune puissance étrangère ne doute de son désir d'entretenir des relations pacifiques avec toutes les nations.

La situation financière du pays s'est sensiblement améliorée à l'intérieur Grâce à une bonne récolte, les produits de l'agriculture ont atteint un chiffre sans précédent. Le commerce d'exportation n'a jamais été aussi considérable que pendant les derniers quatre mois. Tout fait croire que ces très satisfaisants résultats seront au moins égalés en 1875.

Le Président insiste fortement sur la nécessité d'une législation bien définie sur les pouvoirs constitutionnels et constitue ainsi :

"Incessamment agité par la propagande des plus pernicieuses doctrines, le pays vous demande, par des mesures de sage prévision, l'action régulière des pouvoirs publics pendant la période de stabilité que vous avez promise à la France.

"Vous examinerez bientôt ces graves questions et vous arriverez, je l'espère, à une entente. Je ne me refuserai à aucune part de responsabilité, et l'intervention de mon gouvernement ne fera pas défaut.

"Je veux vous dire comment j'entends mes devoirs envers l'Assemblée et le pays. Je n'ai pas accepté le pouvoir pour servir les aspirations d'aucun parti. Je pourrais seulement l'œuvre de la défense sociale et de la restauration nationale.

"C'est mon ardent désir d'avoir l'appui des hommes de bonne volonté, de ceux dont les préférences personnelles s'inclinent devant les nécessités de la cause sacrée du pays. Je réclame leur appui au nom de la France dont je ne cherche que le bien-être et la grandeur.

"Rien ne me découragera dans l'accomplissement de cette tâche. C'est mon devoir de ne pas déserter le poste où vous m'avez placé, et de l'occuper jusqu'au dernier jour avec une fermeté inébranlable et un respect scrupuleux pour la loi."

Répond par acclamation à ce cri que veulent renouveler l'agitation et violer la trêve, soit en demandant une restauration de la monarchie, soit en proposant une proclamation définitive de la république, mesure qui ne changerait rien à la chose et qui semble purement dans un pays où le mot définitif appliqué à la forme du gouvernement paraît un anachronisme ou une satire.

Message de Mac-Mahon.

PARIS, 4.—Le message du président Mac-Mahon a été lu à l'Assemblée cette après-midi. Le président dit : Forcé à dit maintenu dans tout le pays. Les relations avec les gouvernements étrangers sont sur un excellent pied. La France a

☞ On trouvera à la quatrième page la liste officielle du tirage de la Loterie de la Louisiane, qui a eu lieu hier 5 décembre.

OPÉRA.

Ce soir *La Favorite*, grand opéra de Donnizetti, chanté par MM. Gadilhe, Meric, Feltinger et Mme Teoni. Au premier et au deuxième acte, grand divertissement.

Le spectacle sera terminé par la *Fille du Régiment*, opéra-comique en deux actes, de Donizetti.

Demain, lundi, première représentation de la *Fille de Mme Angot*, opéra-comique de Charles Lecocq.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—M. McCullough a terminé hier son engagement avec les Variétés. Le rôle de Virginius, qu'il a interprété avec son talent accentué, a été pour lui l'occasion d'un nouveau succès. M. McCullough compte maintenant de nombreux admirateurs à la Nlle-Orléans, et nous espérons qu'il nous reviendra un peu plus tard. Les Variétés annoncent pour mardi soir *Belle Lamar*, de M. Bouricault. C'est une pièce qui rappelle quelques-uns des épisodes les plus saisissants de la guerre de la Sécession. On y trouvera le glorieux uniforme gris que nos braves soldats du Sud ont illustré sur tant de champs de bataille.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — "Humpty Dumpty at Home," après être resté sur l'affiche toute la semaine, en sera retiré demain pour faire place à "Humpty Dumpty Abroad." Il n'aura certainement pas moins de succès au-dehors que chez lui. M. Geo. Fox, l'excellent mime que nous avons tous applaudi, continuera à remplir le rôle de Humpty Dumpty, et M. C. K. Fox celui du Clown.

THÉATRE ST CHARLES.— M. Ben DeBar a joué hier dans deux des meilleures pièces de son répertoire, "Jack Sheppard" et "Stage Struck Tailor". Il y a été vivement applaudi. Mlle Virginia Buchanan, une des meilleures artistes du St Charles, prend son bénéfice ce soir : Nous espérons qu'il sera fructueux.

LE GOLDEN HARP SOCIAL CLUB donnera sa seconde soirée annuelle, samedi, 19 décembre, dans la salle de la Parfaite Union. Nos remerciements au comité pour les billets d'entrée qu'il a eu la gracieuseté de nous adresser.

RECRUES ET SOUVENIR.—Sous ce titre Mlle Olivia Derbès, élève de M. J. Noirot, vient de faire paraître une valse sentimentale, dédiée à la mémoire de son père. Cette composition fait honneur à cette jeune musicienne.

Les magasins de chapeaux de R. E. Lee sont ceux on se trouvent les chapeaux les plus fashionables et les moins chers de la ville.

L'ÉTUDE DE NOTAIRE DE P. CHAS CUVELLIER.— Les clients de M. P. Chas. Cuvellier, dont nous avons annoncé hier prématurée et malheureuse, sont informés, par un avis insérés dans nos colonnes, que les affaires du sus étude de notaire seront continuées par N. B. Trist, notaire, qui a été longtemps le clerc et l'assistant du défunt et par le fils de celui-ci, M. B. Charles Cuvellier. L'étude reste au No. 140 rue Gravier, entre les rues St-Charles et Camp.

ASSESSMENT No 198, 179, ET 180.—Voyez à la colonne des notices spéciales la mort de George Ullmen, M. H. Nicole et Mathias la Franz, payable au bureau de l'association "Mutual Aid & Benevolent Life Insurance," rue Camp 19.

Chapeaux fashionables aux magasins de chapeaux de R. E. Lee.

(Communiqué.)

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1874.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille* :

Messieurs,

La fin si malheureuse de M. P. Charles Cuvellier ayant surpris autant qu'affligé ses concitoyens, et donné lieu à diverses suppositions, nous venons vous prier de vouloir bien insérer dans votre estimable journal, les explications suivantes.

Pendant plusieurs mois nous avons donné nos soins à M. Cuvellier, qui succombait, soit quelquefois deux fois par semaine. Il souffrait d'une affection cérébro-spinale, se traduisant entièrement par une perturbation dans les nouvements et la sensibilité du bras et de la main, du côté droit, en même temps qu'elle apparaissait dans les fonctions intellectuelles un trouble que trahissait le désordre du langage, toutes les fois que les idées du malade se concentraient sur certains points.

La crainte de se voir atteint de paralysie, assiégeait continuellement M. Cuvellier ; ses fonctions digestives se pervertirent, le sommeil devint impossible, et, la congestion cérébro-spinale se prononçant davantage, des idées de suicide se manifestèrent avec une fréquence et une force toujours croissantes. La famille, avertie par nous de la possibilité d'une catastrophe prochaine, s'empressa d'entourer M. Cuvelier de la plus vive sollicitude ; rien n'a été épargné par son dévouement, pour soustraire le malade aux suites d'une monomanie devenue malheureusement plus forte que les secours de l'art et de l'amitié.

Deux d'entre nous ont connu M. Cuvelier dans les relations les plus intimes du foyer domestique, et peuvent affirmer qu'aucun chagrin d'intérieur n'a occasionné la résolution qui a si déplorablement mis fin à ses jours. Si quelque chose eût pu le sauver, c'était l'affection dont sa femme, ses enfants et tous les autres membres de sa famille l'entouraient ; mais il avait lui-même en pleurant, et il n'a pu accomplir son dernier acte que dans un de ces moments de souffrance où il ne possède plus ni sa raison ni son libre arbitre.

Veuillez agréer, MM. les Editeurs, nos salutations les plus respectueuses.

ALFRED MERCIER, D. M. P.
JEAN DUPORTO, D. M.
ED. A. MURPHY, D. M.

OBSERVATIONS
— DU —
DR. HUNTER
Sur le Mal de Gorge Granuleire.

Le mal de gorge granuleire est la plus grave des maux de gorge chroniques. On l'appelle ainsi car, en regardant dans la gorge on voit des granulations de différentes grosseurs sur la membrane qui semble alors rougeâtre et inégale. Ces granulations apparaissent quelquefois en toupes entières ; mais généralement, régulières et séparées. Quand les granulations grossissent elles irritent toujours du larynx le plus ardent pas à être atteint, ou viennent à s'ulcérer, ce qui est encore plus sérieux, car alors elles engagent la trachée artère environnant et alors quelquefois la trachée artère elle-même. Le malade éprouve une toux sèche et sourde, et il a souvent des crachements de sang. Il a aussi une douleur constante dans la gorge, et une sensation d'étouffement, surtout après avoir mangé ou bu. Il a aussi une douleur constante dans la gorge, et une sensation d'étouffement, surtout après avoir mangé ou bu. Il a aussi une douleur constante dans la gorge, et une sensation d'étouffement, surtout après avoir mangé ou bu.

Le mal de gorge granuleire est le plus grave des maux de gorge chroniques. On l'appelle ainsi car, en regardant dans la gorge on voit des granulations de différentes grosseurs sur la membrane qui semble alors rougeâtre et inégale. Ces granulations apparaissent quelquefois en toupes entières ; mais généralement, régulières et séparées. Quand les granulations grossissent elles irritent toujours du larynx le plus ardent pas à être atteint, ou viennent à s'ulcérer, ce qui est encore plus sérieux, car alors elles engagent la trachée artère environnant et alors quelquefois la trachée artère elle-même. Le malade éprouve une toux sèche et sourde, et il a souvent des crachements de sang